



Entrée carrossable bateau mairie 9.000 €

Par **sunrize**, le **16/01/2019** à **11:57**

Bonjour

Je suis dans une impasse.

Nous avons acheté une maison ancienne (1942) se situant sur un terrain avec un autre pavillon.

Nous avons acheté avec une servitude de passage de deux ans qui arrive a termes dans 4 mois.

Nous avons sollicité la mairie afin de crée notre entrée carrossable (bateau) et ils nous demandent 9.000 € pour la création de celle ci.

Nous n'avons pas cette sommes à mettre surtout pour 3 mètres de goudron.

La mairie souhaite abattre deux arbres et nous demande 1.800 € par arbre abattu.

Nous sommes dans le désespoir total surtout que l'entente avec nos voisins n'est pas top et que le droit de passage arrive à terme. Il n y a pas de place de parking dehors (trop de véhicules et peu de places) et surtout comment rentrer chez nous.

L'un ou l'une d'entre vous a-t'il fait son entrée seul ?

Suis-je en droit de demander de le faire moi même ou par le biais d'une entreprise autre que celle imposée par la mairie ?

Merci pour vos retours.

Cordialement.